

Les démarcheurs ne manquent pas d'énergie

Un correspondant du Réseau anti-arnaques fait part de l'appel téléphonique reçu le 10 juin 2019 : « *Au décroché, un message m'informe que ceci est un appel en relation avec le Ministère de l'Environnement. Conformément à la nouvelle réglementation, tous les logements doivent obligatoirement faire l'objet de travaux de rénovation. Si vous êtes propriétaire, veuillez rester en ligne pour être mis en relation avec un coordinateur régional.* »

Le discours qui a suivi est éloquent : l'interlocutrice se présente comme faisant partie de l'Association française pour le droit aux économies d'énergie et, à l'issue d'un rapide questionnaire, confirme l'éligibilité aux subventions pour l'isolation (*« opérations à 1 € »*). Bien évidemment, un conseiller doit venir sur place pour « mesurer les surconsommations énergétiques ».

L'entretien a tourné court quand le consommateur avisé s'est montré curieux : où avez-vous obtenu mon numéro de téléphone ? Quelle sont les références précises de l'association mentionnée (*pour vérification sur internet de son existence*) ? Quel est l'objectif de la visite du technicien ?

L'entretien s'est même achevé par des menaces de la prétendue coordinatrice régionale : « Les travaux sont obligatoires, faute de quoi le consommateur encourt des poursuites, voire l'expulsion de son domicile. »

Numéro d'appel s'affichant comme local, fausse recommandation du Ministère de l'environnement fausse association, menaces proférées à l'encontre du consommateur récalcitrant : telle est la panoplie de certains démarcheurs prêts à tout pour décrocher un rendez-vous. Les méthodes de prospection sur le thème de l'énergie ont encore un bel avenir, tout comme le thème de l'écologie.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)